



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030082

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 12787
N/REF : 1/01/2026 50H51 C:004400 I:00257
V/REF : 203/61410301

**SDC 'Groupe Bellevue'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : GROUPE BELLEVUE
RUES CHOPIN/PAUL MISTRAL
GEORGES SAND/MOZART/HERRIOT
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAT J-11/13/15/17 PETRUCCIANI/BAT K - 30/31/32/33 RUE MOZART-LOCAUX VO
ET CONTAINERS - CONTACTER CHANTEMESSE 04 78215824 OU 06 82993315

MOTIF : Intervention quadrimestrielle

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de poubelle(s) et/ou de local(aux) vide-ordures

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :

- 8 LOCAUX V.O, 16 CONTAINERS GRIS DE 240 LITRES ET 8 CONTAINERS VERTS

AFFICHAGE DU 25/02/2026

INTERVENTION LE 02/03/2026

OBSERVATIONS : ZD LCOMPTER Email envoyé le 20/03/26 a 14H41 M. O. PAUTET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule de nettoyage haute pression 0 a 120 bars avec son équipement.

Nettoyage et désinfection du(des) local(aux) vide-ordures et/ou des poubelles.

Application de produits désinfectants agréés et conformes a la norme NF T72-151.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 3	Nettoyage/Désinf. Locaux VO/Containers	1	932,57	310,85



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030082

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	310,85
T.V.A. a 10,00%	31,08
TOTAL T.T.C.En EURO	341,93

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.